



VERS UN NOUVEAU SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS POUR LES CONTAMINES-MONTJOIE

systemd

+

ABEST
INGÉNIERIE

équipe à énergie positive

/ Les objectifs du schéma directeur

3 constats majeurs :

- ▶ Une configuration linéaire et en cul-de-sac de la commune, avec des activités localisées à l'extrémité du territoire qui induisent un **fort trafic de transit dans la traversée du village**, notamment en période d'ouverture de la station.

→ *Une vie de centre-village qui s'en trouve altérée*

- ▶ Le Bon Nant trace une **rupture géographique franche entre les hameaux** de la rive gauche et ceux de la rive droite

→ *Un manque de liaisons douces confortables et agréables à parcourir*

- ▶ Une économie de la commune caractérisée par une **bi-saisonnalité** : une économie hivernale construite autour de l'activité ski, et une saison estivale axée autour des bases de loisirs de la commune.

→ *Une volonté d'élargir la saison estivale*

À partir de cet état des lieux, le **nouveau schéma des mobilités des Contamines** vise à répondre aux objectifs suivants :

1. Apaiser la circulation automobile

- Améliorer la signalétique en entrée de village
- Mieux répartir les flux entre les 2 axes majeurs de circulation pour désengorger le centre-village.
- Réduire la vitesse automobile et sécuriser les circulations piétonnes.

2. Inciter à l'usage des transports collectifs

- Compléter et renforcer le dispositif de navettes existants par un transport innovant et respectueux de l'environnement : la navette autonome
- Proposer des casiers à skis en location aux départs des activités pour faciliter la logistique des déplacements

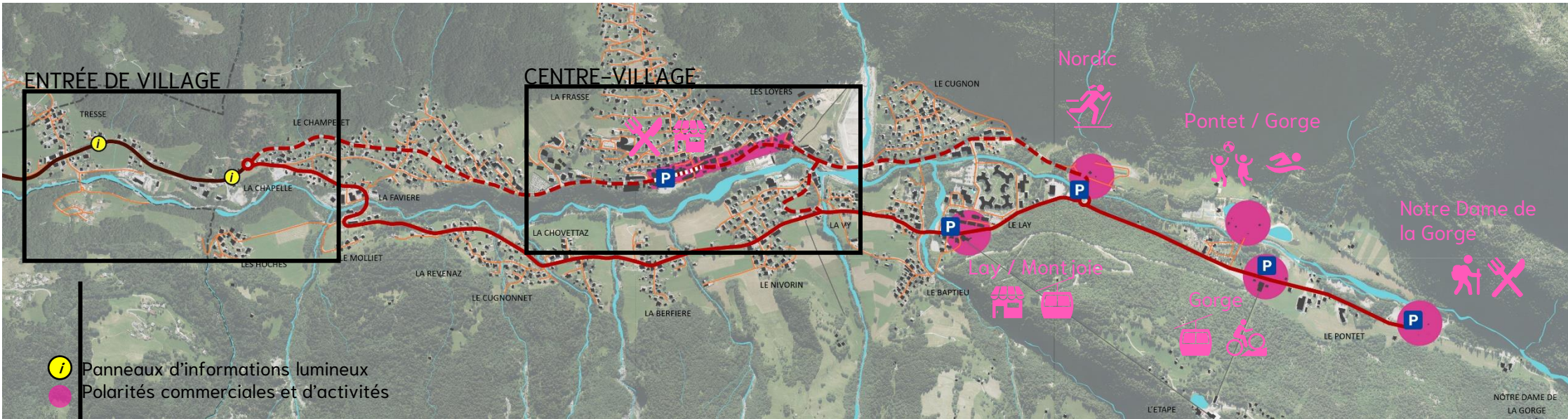
3. Compléter et densifier le maillage de cheminements piétons

- Aménager des liaisons transversales permettant de relier les hameaux des deux rives à l'axe central du Bon Nant.
- Créer une nouvelle passerelle pour réduire la fracture du Bon Nant et améliorer les connexions interrives.

4. Faire du vélo un vecteur de développement touristique et économique pour l'avenir

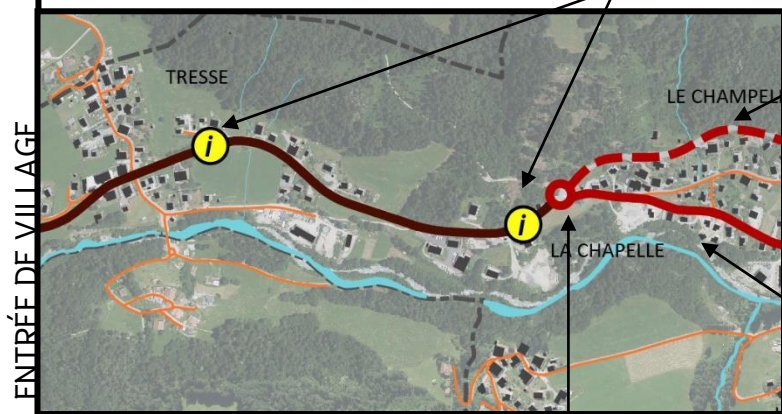
- Proposer une offre de ballades vélo/VTT familiale, à travers l'aménagement d'une « voie douce » le long du Bon Nant.
- Améliorer l'offre vélo / VTT existante et l'accueil des cyclistes
- Ouvrir le territoire sur la Savoie et le Beaufortain en proposant un franchissement du Col du Joly en vélo

/ Un apaisement de la circulation automobile sur le territoire communal



- Panneaux d'informations lumineux
- Polarités commerciales et d'activités

Dès 2023, 2 panneaux d'informations lumineux seront installés en entrée de ville pour améliorer le guidage des visiteurs.



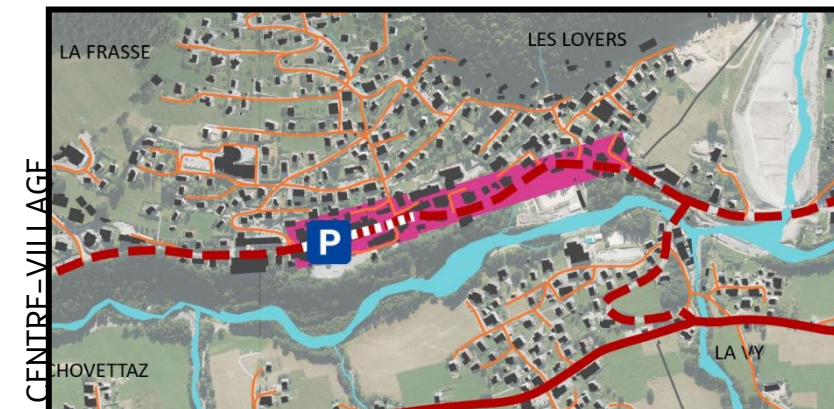
En 2025, un rond-point est aménagé pour sécuriser l'intersection entre la route de Saint-Gervais et la route du Plan du Moulin. La vitesse en entrée de village est sensiblement réduite.

À partir de l'hiver 2023-2024, les flux des visiteurs sont scindés en 2 à l'entrée du village :

Le centre-village ne sera traversé que par les visiteurs ayant besoin de réaliser un arrêt (achat / location). Objectif : réduction de 65% à 75% du trafic de transit.

Les excursionnistes « équipés », n'effectuant aucun arrêt, seront orientés sur la route du Plan du Moulin pour se rendre directement au départ de leur activité

En 2024, le centre-village est réaménagé entre la Mairie et l'Eglise. La vitesse automobile est fortement contrainte, la place du piéton est plus importante et la place-esplanade anime la vie du centre-village.



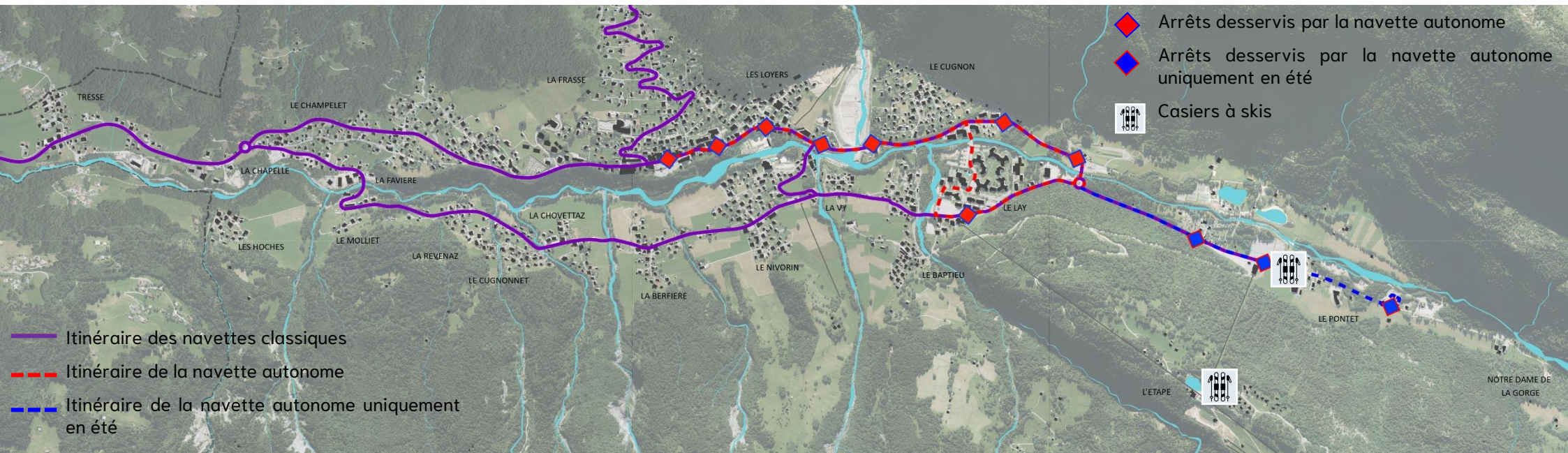
/ Des solutions innovantes pour favoriser le recours aux transports collectifs



À partir de l'été 2023, une navette autonome, petit véhicule électrique d'une vingtaine de places, fonctionnant sans conducteur, vient compléter le dispositif des navettes gratuites existantes.

L'hiver 2023/2024 est la saison-test pour le déploiement de casiers à skis à l'Etape.

Si la saison-test est un succès, ils seront intégrés dans le bâtiment de la TC de la Gorge, lors de son renouvellement.



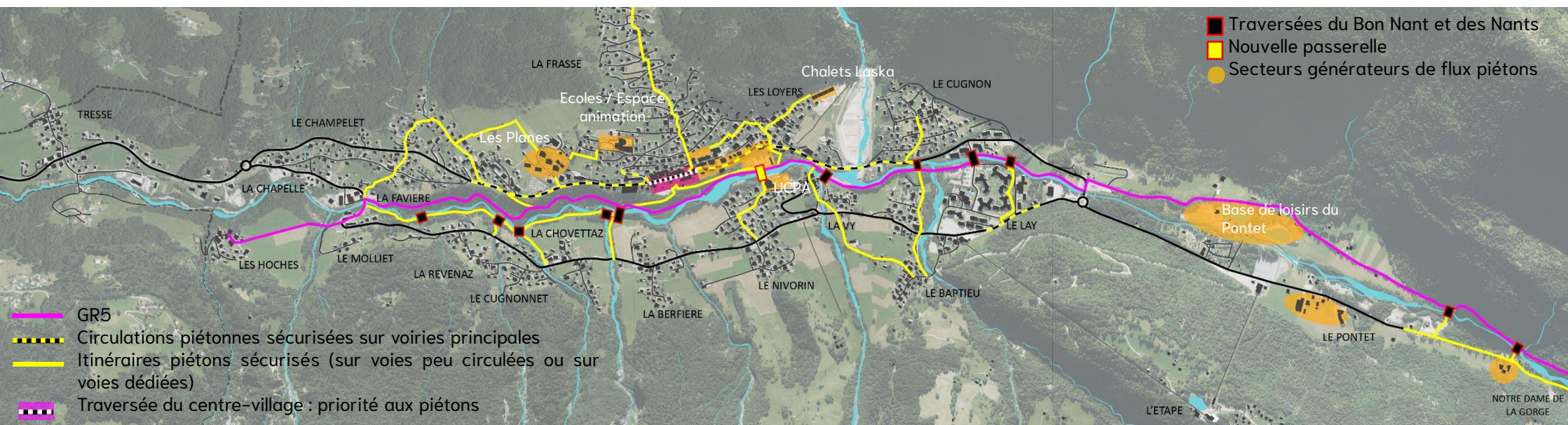
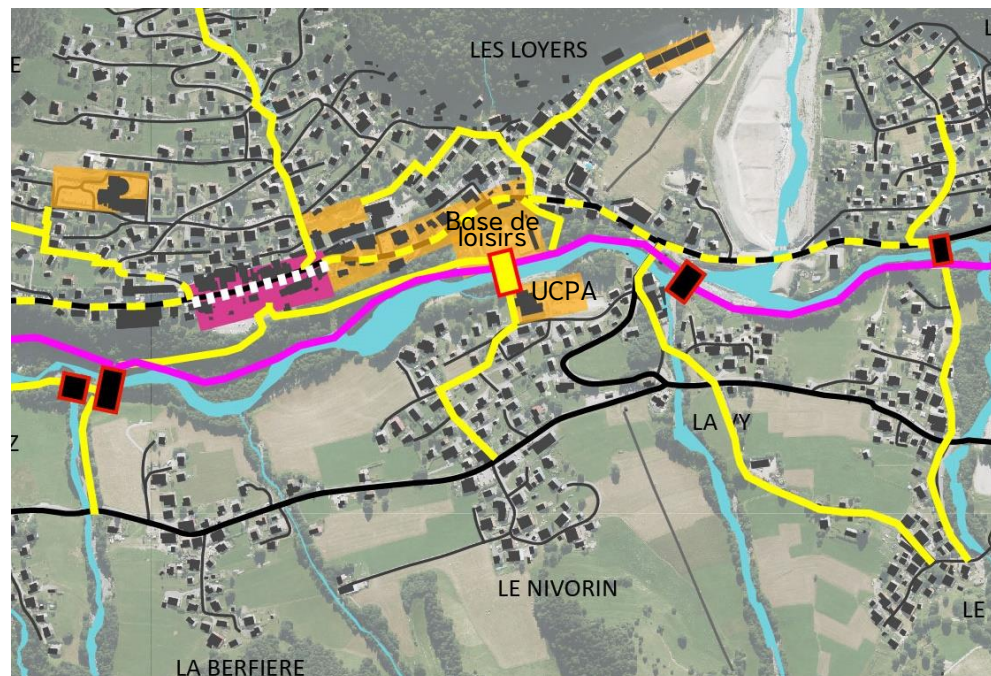
/ Une densification du maillage de cheminements piétons

En 2024, la traversée du centre-village est réaménagée entre la Mairie et l'église pour donner plus de place aux piétons et sécuriser leurs déplacements. Le cheminement piéton existant le long de la RD est prolongé entre le Pont d'Armançette et le Pont des Echenaz.

A partir de 2025, une nouvelle passerelle franchit le Bon Nant au niveau de l'UCPA et raccorde le Nivorin au sentier du Val Montjoie et à la base de loisirs des Loyers.

À l'horizon 2026, un nouveau cheminement relie le Plan du Moulin au Pont des Cruueys en rive gauche du Bon Nant. 3 nouvelles artères piétonnes complètent quant à elles le chemin des Cruueys pour relier les hameaux aux sentiers du Bon Nant :

- un nouveau cheminement, similaire au chemin des Cruueys, connecte la zone de loisirs des Loyers à la place esplanade du centre-village réaménagé.
- 2 nouveaux sentiers, au niveau des Nants du Cugnonnet et de la Revenaz, rallient la rive gauche au Bon Nant.



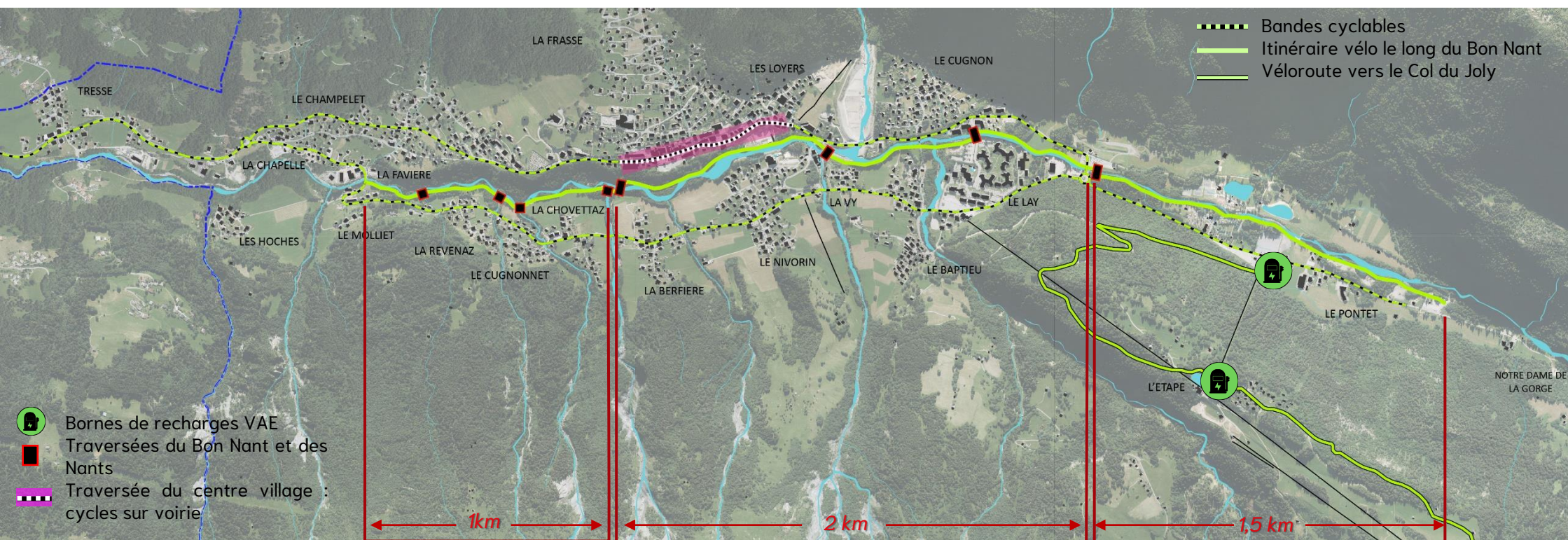
/ Un nouveau maillage de liaisons vélo

D'ici 2025, 4,5 km d'itinéraires vélos seront aménagés le long du Bon Nant entre Notre Dame de la Gorge et le Plan du Moulin.

Une ballade « au fil de l'eau », aménagée pour être accessible à la majorité des 2 roues (VTT, VTC, trottinette tout terrain, fatbike, poussette) et au plus grand nombre (adultes/enfants, débutants/confirmés).

Dès 2023, une continuité d'itinéraire cyclables pour les vélos de route sera réalisée sur toute la traversée de la commune par la mise en place de bandes cyclables sur la route départementale et la route du Plan du Moulin.

A partir de 2026, une véloroute est aménagée jusqu'au Col du Joly. Il est à présent possible de rallier le Beaufortain et les grands itinéraires de Savoie à vélo.



2025 et après – dernière étape
Pont du Plan du Moulin ⇔ Pont des Cruеys

2024 – 2ème étape
Pont des Cruеys ⇔ Pont des Moranches

2023 – 1ère étape
Pont des Moranches ⇔ Notre Dame de la Gorge

/ Un plan d'actions pour une mise en œuvre progressive du schéma directeur

Schéma Directeur des mobilités des Contamines–Montjoie

